

## **RE-CONFINEMENT : GESTION DES DÉCHETS**

---

### **GESTION DÉCHETS EN CONFINEMENT**

**NOUS NOUS QUESTIONNONS BEAUCOUP SUR LA GESTION DE NOS DÉCHETS PENDANT LE CONFINEMENT. VOUS TROUVEREZ CI-DESSOUS LES RÉPONSES AUX HUIT QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES.**

- 1. Que faire des mouchoirs, gants et masques usagés ?**  
Afin de protéger les équipes de collecte des déchets, jetez vos mouchoirs, masques et gants dans un sac plastique dédié et résistant.  
Ce sac doit être soigneusement refermé puis conservé 24 heures avant d'être jeté dans le sac poubelle, à fermer lui aussi et à mettre aux ordures ménagères.
- 2. Ces mêmes articles peuvent-ils aller dans le bac de tri ?**  
Non, le sac dédié aux gants, masques et mouchoirs est à jeter dans la poubelle des ordures ménagères.
- 3. Puis-je continuer à trier les emballages et papiers dans cette période de confinement ?**  
Oui, vous pouvez continuer à trier vos emballages et papiers chez vous ou dans le conteneur à proximité de votre domicile.
- 4. Ai-je le droit d'aller au container de tri situé à plusieurs mètres de mon domicile et que dois-je cocher sur l'attestation ?**  
Oui, munissez-vous de votre attestation de déplacement en cochant la case « déplacement pour effectuer des achats de première nécessité ».
- 5. Les consignes de tri sont-elles affectées par le confinement ?**  
À ce jour, les collectes ne sont pas impactées dans notre Ville.

### **COLLECTE DES ORDURES ET ENCOMBRANTS**

Le service « Allo Encombrants » de la ville reste actif pendant le confinement.  
Vous pouvez le contacter au 07 72 77 45 40.

Retrouvez toutes les informations concernant la collecte des ordures ménagères et des encombrants sur le territoire :



Pour toutes informations sur la collecte des déchets sur le territoire, un contact unique **COVALTRI 77**

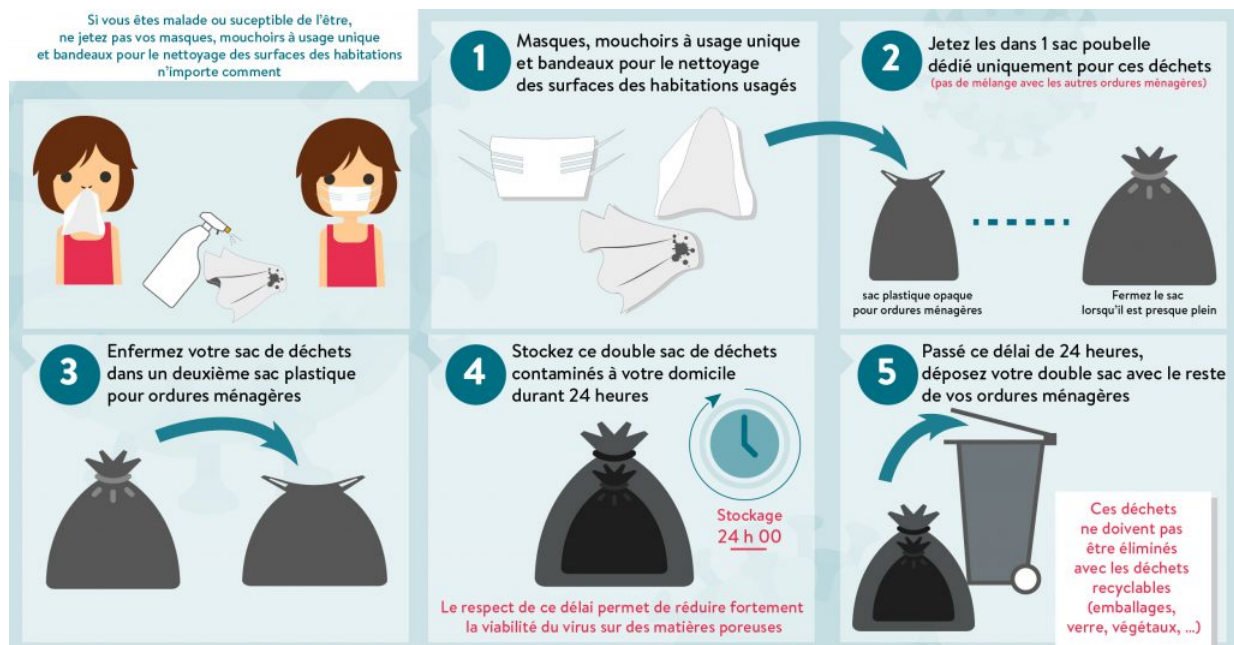
- [E-mail](#)
- Tél. : 01 64 20 52 22
- [covaltri77.fr](http://covaltri77.fr)

Pour toutes informations sur les déchèteries du territoire, un contact unique **SMITOM Nord Seine-et-Marne** :

- Tél. : 01 60 44 40 03
- [E-mail](#)

## **INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS SUR LE CORONAVIRUS – COVID-19**

**ÉLIMINATION DES DÉCHETS CONTAMINÉS OU SUSCEPTIBLES D'ÊTRE CONTAMINÉS PAR LE CORONAVIRUS CHEZ LES PERSONNES MALADES OU SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INFECTÉES MAINTENUES À DOMICILE**



L'élimination des déchets contaminés ou susceptibles d'être contaminés par le Coronavirus (masques, mouchoirs à usage unique et bandeaux pour le nettoyage des surfaces des habitations) chez les personnes malades ou susceptibles d'être infectées incombe aux particuliers\*.

### Comment procéder pour leur élimination ?

Vous êtes malade ou susceptible d'être infecté(e) et maintenu(e) à domicile. Pour aider à lutter efficacement contre la pandémie de maladie à Coronavirus, vous devez respecter les règles suivantes :

- Munissez-vous d'un **sac plastique pour ordures ménagères**, que vous réservez à ces déchets ;
- Gardez ce sac dans la **pièce où vous résidez** ;
- Le sac doit être opaque et disposer d'un **système de fermeture** fonctionnel (liens traditionnels ou liens coulissants) et d'un volume adapté (**30 litres au maximum**) ;
- **Jetez** les masques, mouchoirs à usage unique et bandeaux de nettoyage des surfaces usagés dans ce sac dédié (pas de mélange avec les autres ordures ménagères) ;
- Fermez le sac lorsqu'il est presque plein et placez-le dans un **deuxième sac**

**plastique** pour ordures ménagères répondant aux mêmes caractéristiques, que vous pouvez alors fermer ;

- **Stockez** ce double sac de déchets contaminés à votre domicile durant **24 heures**. Le respect de ce délai permet de réduire fortement la viabilité du virus sur des matières poreuses ;
- Passé ce délai de 24 heures, vous pouvez alors éliminer le double sac avec les **ordures ménagères** ;
- Vous devez appliquer cette procédure **jusqu'à la fin** de vos symptômes respiratoires.

**ATTENTION : ces déchets ne doivent pas être éliminés avec les déchets recyclables (emballages, verre, végétaux, ...)**

\*si les déchets sont générés dans le cadre d'un acte de soin, ils doivent être éliminés par le professionnel qui a prodigué le soin.

---

## **MAIRIE DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE**

---

Place de l'Hôtel de Ville  
77260 LA FERTE-SOUS-JOUARRE  
01 60 22 25 63

**Nous contacter**

Copyright 2021 Mairie de La Ferté-sous-Jouarre

